

COMMUNIQUE DE PRESSE

Information réglementée
18 mai 2016 : 7h40

Déclaration Intermédiaire Evolution de l'activité au 31 Mars 2016

Le premier trimestre a été marqué en France par la sélection de Banimmo pour la conception et la réalisation d'un complexe gastronomique de haut niveau, *Table Square*, sur l'esplanade de la Défense à Paris, premier quartier d'affaires européen.

Après clôture,

- Accord du Tribunal de Commerce de Bruxelles sur la demande d'ouverture d'une procédure de réorganisation judiciaire par Urbanove Shopping Development.
 - Nomination de Monsieur Patrick Mertens de Wilmars au poste de Chief Executive Officer.
-

1. ACTIVITES COMMERCIALES ET LOCATIVES

Les revenus locatifs nets s'élèvent à 2,0 € millions au 1^{er} trimestre 2016 contre € 2,2 millions au 1^{er} trimestre 2015. La baisse est liée à l'absence de revenus locatifs durant le premier trimestre 2016 sur l'immeuble Corvettes vendu en septembre 2015 et sur la galerie Marché Saint-Germain dont la restructuration et l'éviction avec les différentes enseignes a été réalisée fin mars 2015.

2. ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT, D'ACQUISITION ET DE DESINVESTISSEMENT

a. Activités de développement

En France, le redéveloppement du Marché Saint-Germain (Paris) touche à sa fin avec la livraison des premières surfaces aux locataires début mai. Les locataires aménageront ensuite leurs locaux afin de permettre une ouverture de la galerie fin 2016-début 2017. Rappelons que cette galerie est dès à présent entièrement prélouée à de grandes enseignes internationales.

b. Acquisitions

Il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions lors du 1^{er} trimestre 2016

c. Désinvestissements

Il n'y a pas eu de désinvestissements lors du 1^{er} trimestre 2016

3. FAITS IMPORTANTS SURVENUS APRES LE 31 MARS 2016

- Urbanove Shopping Development SA a procédé à la publication d'un communiqué de presse informant le marché de ce que le Tribunal de Commerce de Bruxelles a accepté en date du 15 avril 2016 d'ouvrir une procédure de réorganisation judiciaire introduite par Urbanove Shopping Development et quatre autres sociétés de son groupe.

Selon Urbanove, « La protection accordée par la procédure de réorganisation judiciaire pour une période de trois mois, permettra aux différents créanciers de se concerter dans un climat serein et de s'accorder sur un plan d'ensemble financier propre à assurer la pérennité des projets du groupe Urbanove ».

Banimmo, qui est actionnaire à 44% du groupe Urbanove, détient à ce jour une créance mezzanine dont le solde non provisionné dans les comptes annuels au 31 décembre 2015 s'élevait à € 24,5 millions.

- En date du 10 mai 2016, l'Assemblée Générale a nommé M. Patrick Mertens de Wilmars (50 ans) au poste de Chief Executive Officer. Il dirigeait depuis janvier 2008 les opérations immobilières de la Compagnie Le Zoute avant d'en devenir le Chief Executive Officer en avril 2012. Il succède à Alain Chaussard, qui a été nommé vice-Président de Banimmo.

Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à :

Banimmo

Lenneke Marelaan 8
1932 Zaventem
www.banimmo.be

Patrick Mertens de Wilmars

CEO
Tel. : +32 2 710 53 11
patrick.mertens@banimmo.be

Cedric De Laet

CFO
Tel. : +32 2 710 53 11
cedric.delaet@banimmo.be

A propos de Banimmo

Banimmo se profile aujourd'hui comme un acteur capable de produire ou transformer un actif immobilier répondant aux exigences et critères les plus stricts des investisseurs institutionnels finals et de construire des immeubles built-to-suit répondant aux impératifs des occupants.

Cette compétence est applicable tant dans le secteur des immeubles de bureaux (où Banimmo est historiquement présent) que dans le segment des commerces ou dans les segments de niche (hôtels ou autre).

L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Le portefeuille immobilier représente une valeur totale de € 350 millions fin décembre 2015. La Belgique constitue le marché prédominant, avec 64% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente 36% du portefeuille de Banimmo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, la société est détenue par la foncière Affine (49,51%) et le management (21,53%). Le reste, soit 28,96%, est entre les mains du public.